## **ANNEXE 2**

## Extrait de la séance du Comité de Salut public du 19 décembre 1793

- « Séance du 29 frimaire an II.
- « Présents : Barère, Robespierre, C.-A. Prieur, Carnot, Billaud-Varenne, Collotd'Herbois.
- « [...] 10. Le Comité de salut public arrête :
- « [...] 2° Que Gaston et Fabre<sup>44</sup> se rendront dans le département du Mont-Blanc, près l'armée des Alpes, en qualité de représentants du peuple ; [...] »

## Extrait de la nomination de Gaston par la Convention nationale du 22 décembre 1793

- « Convention nationale, séance du 2 nivôse an II.
- « La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du Comité de salut public, décrète :
- " [...] Art. 2. Fabre et Gaston, déjà nommés représentants du peuple près les armées, se rendront près l'armée des Alpes. [...] "